



Ville de Melun
République Française

La Ville de Melun
Recrute
Un chargé de mission GUSP (H/F)
à temps complet,
Titulaire ou contractuel

La ville de Melun, Ville préfecture de Seine-et-Marne, à 45 km de Paris, Melun se distingue par son offre universitaire importante et en développement, son dynamisme économique, son engagement social et sa vitalité culturelle.

La Ville de Melun s'applique à offrir aux Melunais et à ses visiteurs un cadre de vie agréable, en restant à l'écoute des besoins évolutifs de sa population.

Pour ce faire, elle mise sur les compétences et l'expertise de ses 1200 agents au service de 42 000 habitants. Son organisation poursuit sa transformation. La ville se façonne et s'adapte pour répondre au projet de mandat autour de ses 4 piliers : transition écologique, amélioration du cadre de vie, tranquillité et sécurité publiques, et relations entre les habitants. Les défis sont nombreux et à la hauteur des enjeux d'une ville attractive engagée vers l'avenir.

Le chargé de mission GUSP (Gestion Urbaine et Sociale de Proximité), est placé sous l'autorité hiérarchique de la Responsable du service Renouvellement Urbain et sous l'autorité fonctionnelle de la Directrice de projet d'aménagement du secteur du NPRU comprenant les secteurs : Lorient, Chateaubriand, Beauregard, J.Ferry, Schuman, soit toute la partie ouest du quartier prioritaire Plateau de Corbeil-Plein Ciel.

Missions principales :

- Il décline les orientations de la charte de Gestion urbaine et sociale de proximité sur son quartier sur l'ensemble des thématiques et tiens des indicateurs de suivi partagés avec ses homologues en charge des autres secteurs.
- Il assure la veille territoriale active et la complétude de l'observatoire de la Vie Quotidienne en identifiant les dysfonctionnements socio-urbains constatés.
- Référent des habitants au titre du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain, il pilote, accompagne ou anime les instances de concertation sur l'ensemble des opérations du NPRU (Réhabilitation, Aménagement...).
- Il assure une mission d'accompagnement au relogement en appui à la cellule relogement du bailleur social démolisseur au titre du NPRU. A ce titre il peut être amené à accompagner des familles pour visiter les logements proposés, à recevoir des familles à la maison du projet et échange régulièrement avec la cellule relogement.
- Il s'assure de créer une relation privilégiée avec chaque acteur et notamment les écoles, les commerçants, les représentants des structures municipales (centres sociaux, espaces jeunesse, associations locales...).
- Il peut être amené à réaliser des sessions de porte à porte en vue d'informer ou de capitaliser des informations.
- A travers le développement du partenariat, il assure les conditions d'une communication sereine et complète autour du projet de rénovation urbaine avec l'ensemble des parties prenantes.
- Il est l'interlocuteur privilégié des habitants et usagers du territoire en vue d'apporter une vraie expertise de terrain lors des étapes de conception des projets.
- Il initie, produit ou rédige les supports de communication liés au NPRU en lien avec le service communication : lettre du projet, flyer, affiches...

Profil recherché :

- Vous avez une expérience significative dans le développement social des quartiers (développement local, aménagement, politique de la ville, urbanisme, développement social urbain) ;
- Vous maîtrisez les dispositifs relatifs au renouvellement urbain et les problématiques de la rénovation urbaine ;
- Vous êtes reconnu pour vos qualités rédactionnelles, relationnelles et votre capacité à animer des réunions multi-partenariales ;
- Vous êtes obligatoirement titulaire du permis B ;
- Vous avez le sens du service public ;

Modalités de recrutement :

- Cadre d'emploi des adjoints d'animation ou des animateurs
- Emploi permanent
- Temps complet du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 avec une disponibilité sur les soirées et week-end (réunions, manifestations)
- Amicale du personnel ;
- Compte épargne temps ;
- Rémunération statutaire + RIFSEEP (IFSE + CIA) + prime annuelle ;
- Prise en charge des frais de déplacement frais domicile transport en commun
- Gratification pour les médailles du travail
- Règlement de congés et d'autorisation d'absence pour favoriser la conciliation de la vie professionnelle et personnelle
- Plan de formation attractif pour développer les compétences de nos agents

Pour postuler : merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation + CV) à l'attention de Monsieur le Maire :

- Par courrier postal : Hôtel de Ville 16 rue Paul Doumer 77000 MELUN
- Par mail : recrutement@ville-melun.fr

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes : les candidatures féminines et masculines seront examinées avec la même attention.

Aussi, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'intégration des travailleurs handicapés, la collectivité facilite leur accès aux emplois territoriaux.

Egalement, dans le cadre du respect du principe de laïcité, la collectivité interdit toute discrimination fondée sur les opinions ou croyances religieuses dans le recrutement et garantit ainsi, une stricte neutralité et une égalité de chacun devant le service public.